



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Toxicomanie

Question au Gouvernement n° 2098

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Daniel Arata.

M. Daniel Arata. Ma question s'adresse à M. le ministre chargé de la santé et de la sécurité sociale.

L'Observatoire français des drogues et des toxicomanies a présenté, par la voix de son président, son rapport annuel sur la loi contre la drogue. Selon ce rapport, sept millions de personnes ont consommé, au moins une fois dans leur vie, une substance illicite, mais celle-ci s'avère le plus souvent être du cannabis, qualifié parfois de drogue douce.

Ce chiffre est révélateur de l'ampleur du fléau.

Par ailleurs, la progression spectaculaire de l'ecstasy, dont on ne connaît pas encore tous les effets, mais dont on sait qu'ils sont, pour l'essentiel, particulièrement ravageurs, est elle aussi très inquiétante.

Année après année, le Gouvernement maintient le cap d'une attitude ferme vis-à-vis des toxicomanies.

Pourtant, les chiffres ne font pas véritablement apparaître une régression de ce fléau. En conséquence, monsieur le ministre, je vous demande de nous préciser quelle politique et quelles actions vous entendez mener dans les mois qui viennent pour lutter encore plus efficacement contre ce terrible mal des temps modernes qui ronge nos sociétés. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. le président. La parole est à M. le ministre du travail et des affaires sociales.

M. Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales. Monsieur Arata, le 14 septembre 1995, M. le Premier ministre a tenu à lancer une grande action de mobilisation qui s'est traduite par un certain nombre de mesures. D'abord, par un budget qui, pour la première fois, dépasse le milliard. Avec Hervé Gaymard, nous avons veillé à donner priorité à la lutte contre la toxicomanie, dont les crédits progressent de plus de 8,6 %. Ensuite, de nouvelles structures sont mises en place. Une mission présidée par Mme Françoise de Veyrinas (« Exclamations sur les bancs du groupe socialiste ») prendra ainsi le relais de la délégation générale à la lutte contre la drogue.

Mme de Veyrinas, en raison même de l'expérience qui est la sienne...

M. Didier Boulaud. Six mois au Gouvernement !

M. le ministre du travail et des affaires sociales. ...et de l'action personnelle qu'elle conduit depuis plusieurs années, est toute désignée pour une telle mission. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

L'extension des points Ecoute jeunes et Ecoute parents et l'installation des comités d'environnement social dans les établissements scolaires avancent rapidement. Le plan triennal de la nouvelle mission interministérielle sera préparé dans quelques semaines. Il confirmera la politique déjà engagée par Mme Veil et M. Douste-Blazy, qui permet aujourd'hui de dire, par exemple, que le nombre de prescriptions de produits de substitution est de l'ordre de trente mille et que les contaminations par VIH ont sensiblement baissé. C'est là le début d'une action efficace qui exigera beaucoup de persévérance et la mobilisation de tous. Vous avez raison, de dire que c'est un grand défi lancé à notre société. Tous les Français doivent s'unir pour combattre avec fermeté et humanité ce grave fléau. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Texte de la réponse

M. le president. La parole est a M. Daniel Arata.

M. Daniel Arata. Ma question s'adresse a M. le ministre charge de la sante et de la securite sociale.

L'Observatoire francais des drogues et des toxicomanies a presente, par la voix de son president, son rapport annuel sur la loi contre la drogue. Selon ce rapport, sept millions de personnes ont consomme, au moins une fois dans leur vie, une substance illicite, mais celle-ci s'avere le plus souvent etre du cannabis, qualifie parfois de drogue douce.

Ce chiffre est revelateur de l'ampleur du fleau.

Par ailleurs, la progression spectaculaire de l'ecstasy, dont on ne connait pas encore tous les effets, mais dont on sait qu'ils sont, pour l'essentiel, particulierement ravageurs, est elle aussi tres inquietante.

Annee apres annee, le Gouvernement maintient le cap d'une attitude ferme vis-a-vis des toxicomanies.

Pourtant, les chiffres ne font pas veritablement apparaitre une regression de ce fleau. En consequence, monsieur le ministre, je vous demande de nous preciser quelle politique et quelles actions vous entendez mener dans les mois qui viennent pour lutter encore plus efficacement contre ce terrible mal des temps modernes qui ronge nos societes. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

M. le president. La parole est a M. le ministre du travail et des affaires sociales.

M. Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales. Monsieur Arata, le 14 septembre 1995, M. le Premier ministre a tenu a lancer une grande action de mobilisation qui s'est traduite par un certain nombre de mesures. D'abord, par un budget qui, pour la premiere fois, depasse le milliard. Avec Herve Gaymard, nous avons veille a donner priorite a la lutte contre la toxicomanie, dont les credits progressent de plus de 8,6 %. Ensuite, de nouvelles structures sont mises en place. Une mission presidee par Mme Francoise de Veyrinas («Exclamations sur les bancs du groupe socialiste») prendra ainsi le relais de la delegation generale a la lutte contre la drogue.

Mme de Veyrinas, en raison meme de l'experience qui est la sienne...

M. Didier Boulaud. Six mois au Gouvernement !

M. le ministre du travail et des affaires sociales. ...et de l'action personnelle qu'elle conduit depuis plusieurs annees, est toute designee pour une telle mission. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

L'extension des points Ecoute jeunes et Ecoute parents et l'installation des comites d'environnement social dans les etablisements scolaires avancent rapidement. Le plan triennal de la nouvelle mission interministerielle sera prepare dans quelques semaines. Il confirmera la politique deja engagee par Mme Veil et M. Douste-Blazy, qui permet aujourd'hui de dire, par exemple, que le nombre de prescriptions de produits de substitution est de l'ordre de trente mille et que les contaminations par VIH ont sensiblement baisse. C'est la le debut d'une action efficace qui exigera beaucoup de perseverance et la mobilisation de tous. Vous avez raison, de dire que c'est un grand defi lance a notre societe. Tous les Francais doivent s'unir pour combattre avec fermete et humanite ce grave fleau. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

Données clés

Auteur : [M. Arata Daniel](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2098

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 19 décembre 1996, page 8513

Réponse publiée le : 19 décembre 1996, page 8513

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 19 décembre 1996